# **SELARL Stéphanie MULLET Commissaire de Justice**

Près le Tribunal Judiciaire de TOURS Et la Cour d'Appel d'Orléans

"La Flânerie", 30 Rue de Sepmes 37800 SAINTE MAURE DE TOURAINE et 5 Rue de Paris 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE Tel : 02 47 24 33 65 - Fax : 02 47 24 36 68

www.tours-huissier37.com - stephaniemullet.hj37@gmail.com

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION



E 11/07/2024 Première Expédition

DOSSIER D19233.00 Page 1 / 53

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

# LE JEUDI ONZE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE Début à 8 heures 30 – Fin à 11 heures 00.

#### A LA REQUETE DE :

**COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, Société anonyme inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est 59 Avenue Pierre Mendès-France à PARIS (75013), agissant poursuites et diligences de son Représentant légal en exercice, domicilié es-qualité audit siège social.

Ayant pour Avocat constitué, Maître Viviane THIRY, Avocat au Barreau de TOURS, membre de la SCP CRUANES-DUNEIGRE – THIRY – MORENO & ASSOCIES, y demeurant 21 Rue Edouard Vaillant à TOURS (37000)

#### M'AYANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

- Qu'agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOURS en date du 23/05/2019, régulièrement signifié et définitif selon certificat de non-appel délivré le 12/09/2019 par la Cour d'appel d'Orléans;
- La société requérante a fait signifier un commandement de payer valant saisie-immobilière à Monsieur GIRARD Alain Claude (né le 22/02/1964 à TOURS - 37) et Madame LUQUE Aurélie (née le 16/04/1980 à CHAMBRAY-LES-TOURS -37) suivant actes de mon ministère en date du 02/07/2024;
- Qu'à défaut pour les deux débiteurs susvisés d'avoir été en mesure de solder intégralement leur dette dans le délai de huit jours qui leur était ouvert, je suis désormais requise afin de dresser un procès-verbal de description de l'immeuble saisi;
- Que celui-ci consiste en une maison d'habitation située sur la commune de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (37800), 15 Rue du Grand Vaux, cadastrée section ZC n°107, pour une contenance de 85 centiares.

#### **DEFERANT A CETTE REQUISITION:**

Je soussignée Maître MULLET Stéphanie, Commissaire de Justice Associée membre de la SELARL « STÉPHANIE MULLET - HUISSIER DE JUSTICE », titulaire d'un office près du Tribunal Judiciaire de TOURS et la Cour d'Appel d'ORLEANS, y demeurant à la résidence de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (37800), 30 Route de Sepmes.

#### **CERTIFIE ET ATTESTE:**

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du code des procédures civiles d'exécution, j'ai procédé aux constatations qui suivent en présence des personnes ci-dessous désignées, ainsi qu'elles me l'ont déclaré, et à qui j'ai préalablement décliné mes identité, qualité ainsi que l'objet de ma visite et qui n'ont émis aucune contestation :

- ✓ Monsieur GIRARD Alain Claude, né le 22/02/1964 à TOURS (37), de nationalité française et domicilié 15 Rue du Grand Vaux à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (37800);
- ✓ Monsieur Jérôme GODET, SP DIAGNOSTIC, Diagnostiqueur immobilier.

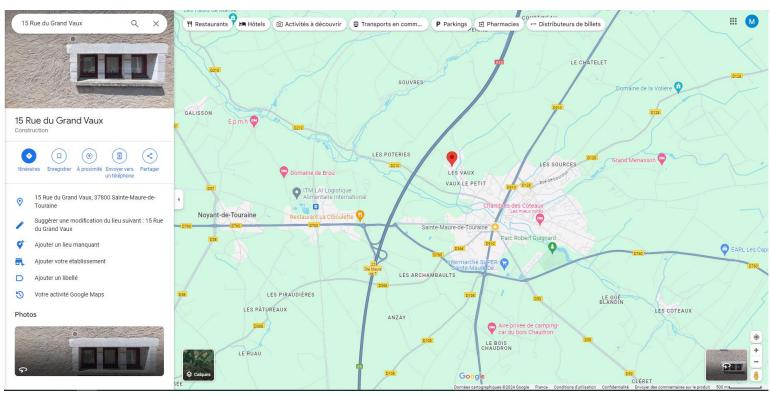
DOSSIER D19233.00 Page 2 / 53

# **DESCRIPTION**

## REMARQUES GÉNÉRALES :

- L'immeuble est relié au réseau d'assainissement collectif.

#### LOCALISATION DU BIEN (captures d'écran tirées de GOOGLE MAPS) :





DOSSIER D19233.00 Page 3 / 53



DOSSIER D19233.00 Page 4 / 53

# <u>INFORMATIONS SUR LA VILLE DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (tirées du site internet WIKIPEDIA) :</u>





DOSSIER D19233.00 Page 5 / 53

La commune est connue pour la fabrication d'un fromage de chèvre, le sainte-maure-de-touraine.

#### ^ Géographie

#### Localisation

Géographiquement situé au sud du département d'Indre-et-Loire, la commune est desservie par l'autoroute A10 par la sortie n° 25 et la RD910 (déclassement de l'ancienne nationale 10). Elle est située à mi-chemin entre Châtellerault et Tours. Paris est à 275 km par l'autoroute A10.

Sainte-Maure-de-Touraine, commune ayant le statut de bureau centralisateur de son propre canton, est située dans l'arrondissement de Chinon, unité administrative appartenant au département d'Indre-et-Loire, en région Centre-Val de Loire<sup>[1]</sup>, [1]

En matière de gestion administrative pour le quotidien et l'emploi de ses habitants, la ville tourangelle se trouve par ailleurs rattachée à son propre bassin de vie, mais également à la zone d'emploi de Tours, subdivisions qui geptant respectivement 11 et 212 company les la company les la

#### **Communes limitrophes**

fr.m.wikipedia.org

#### **Communes limitrophes**

Sainte-Maure-de-Touraine est délimitée, dans le sens des aiguilles d'une montre, au nord par la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois, distante, « à vol d'oiseau », de 5,6 km; par Le Louroux et Bossée, villes respectivement distantes de 13,8 km et 8,4 en direction du nord-est; par la commune de Sepmes, située à 6,4 km en direction de l'est; par la ville de Draché, localisée à 6,4 km en direction du sud-est; par la commune de Maillé, distante de 7,3 km en axe sud; par la ville de Pouzay, située à 7,2 km, en direction du sud-ouest; par Noyant-de-Touraine, distante de 4,4 km, en axe ouest; et par la commune de Saint-Épain, localisée à 7,1 km en direction du nord-ouest<sup>[2]</sup>.



DOSSIER D19233.00 Page 6 / 53

#### Voies de communication et de transport

Sainte-Maure est desservie par l'autoroute A10, une artère qui traverse son territoire en axe nord-sud<sup>[31]</sup>. Le territoire communal est en outre émaillé d'un réseau routier comprenant notamment un tronçon de la D 760, de la D 910 et de la D 59<sup>[31],[VST 1]</sup>.

L'accès au transport ferroviaire est disponible à la gare de Sainte-Maure - Noyant, une halte localisée sur la commune de Noyant-de-Touraine et desservie par les lignes TER Centre Val-de-Loire et Poitou-Charentes. Ces lignes régionales assurent la liaison avec l'itinéraire Paris-Bordeaux<sup>[32],[VST 1]</sup>.

#### ^ Urbanisme

#### **Typologie**

Au 1er janvier 2024, Sainte-Maure-de-Touraine est catégorisée bourg rural, selon la nouvelle grille communale de densité à sept niveaux définie par l'Insee en 2022 [Insee 3]. Elle appartient à l'unité urbaine de Sainte-Maure-de-Touraine [Note 2], une unité urbaine monocommunale constituant une ville isolée [Insee 4], [Insee 5]. Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Tours, donbelle une commune de la couronne l'object de l'aire, qui regroupe 162 communes, et al prisée dans les aires de 200 000 à montage de l'aire d'attraction de Tours, donbelle dans les aires de 200 000 à montage dans les aires de 200 000 à montage de l'aire d'attraction de Tours, donbelle dans les aires de 200 000 à montage dans les aires de 200 000 à montage de l'aire d'attraction de Tours, donbelle dans les aires de 200 000 à montage de l'aire d'attraction de Tours, d'année d'aire d'attraction de Tours, d'année d'aire d'attraction de Tours, d'année d'aire d'a

fr.m.wikipedia.org

#### Occupation des sols

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des territoires agricoles (81,5 % en 2018), néanmoins en diminution par rapport à 1990 (85,6 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : terres arables (64,5 %), zones agricoles hétérogènes (11,6 %), forêts (9,2 %), zones urbanisées (7,6 %), prairies (5,4 %), zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (1,6 %) [33]. L'évolution de l'occupation des sols de la commune et de ses infrastructures peut être observée sur les différentes représentations cartographiques du territoire : la carte de Cassini (XVIIIe siècle), la carte d'état-major (1820-1866) et les cartes ou photos aériennes de l'IGN pour la période actuelle (1950 à aujourd'hui) [Carte 1].



DOSSIER D19233.00 Page 7 / 53

#### Risques majeurs

Le territoire de la commune de Sainte-Maure-de-Touraine est vulnérable à différents aléas naturels : météorologiques (tempête, orage, neige, grand froid, canicule ou sécheresse), mouvements de terrains et séisme (sismicité faible)<sup>[40]</sup>. Un site publié par le BRGM permet d'évaluer simplement et rapidement les risques d'un bien localisé soit par son adresse soit par le numéro de sa parcelle<sup>[41]</sup>.

> Carte des zones d'aléa retraitgonflement des sols argileux de Sainte-Maure-de-Touraine.

La commune est vulnérable au risque de mouvements de terrains constitué principalement du retrait-gonflement des sols argileux<sup>[42]</sup>. Cet aléa est susceptible d'engendrer des dommages importants aux bâtiments en cas d'alte phage périodes de sécheresse et de pluis 3,2 de principalement (90,2 % au niveau départementales (90,2 % au niveau departementales (90,2 % au niveau departem

Concernant les mouvements de terrains, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par la sécheresse en 1996 et 2003 et par des mouvements de terrain en 1999<sup>[40]</sup>.

- ∨ Toponymie
- Histoire
- ∨ Politique et administration
- Ý Économie
- Population et société
- ∨ Culture et patrimoine
- V Notes et références
- ∨ Pour approfondir

( Dernière modification il y a

fr.m.wikipedia.org

DOSSIER D19233.00 Page 8 / 53

#### ^ Population et société

Les habitants de la Sainte-Maure-de-Touraine sont dénommés les *Sainte-mauriens*<sup>[3]</sup>.

#### Démographie

#### Évolution démographique

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation<sup>[119]</sup>. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2008<sup>[120]</sup>.

En 2021, la commune comptait 4 144 habitants<sup>[Note 16]</sup>, en diminution de 4,76 % par rapport à 2015 (Indre-et-Loire: +1,19 %, France hors Mayotte: +1,84 %).



#### 14:39

Lors du dernier recensement arrêté au 1er janvier 2017, la population municipale [Note 17] de Sainte-Maure-de-Touraine atteignait 4 328 habitants, donnée statistique qui la place ainsi, en nombre d'habitants, au 14e rang des 277 communes composant le département d'Indre-et-Loire [Insee 13]. Bien que le solde migratoire de la commune marque un sensible fléchissement entre 2009 et 2014, son solde naturel se révèle, quant à

lui, toujours positif sur une période allant de 1968 à

#### Pyramide des âges

2014<sup>[Insee 12]</sup>.

La population de la commune est relativement âgée. En 2018, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élève à 28,0 %, soit en dessous de la moyenne départementale (34,9 %). À l'inverse, le taux de personnes d'âge supérieur à 60 ans est de 37,4 % la même année, alors qu'il est de 27,8 % au niveau départemental.

En 2018, la commune comptait 1 965 hommes pour 2 177 femmes, soit un taux de 52,56 % de femmes, légèrement supérieur au taux départemental (51,91 %).

Les pyramides des âges de la département s'établissent con

Pyramide des âges de la

fr.m.wikipedia.org

DOSSIER D19233.00 Page 9 / 53







Santé

Sainte-Maure est pourvue d'un centre hospitalier dont la capacité en nombre de lits lui permet d'accueillir 254 patients<sup>[125],[126]</sup>.

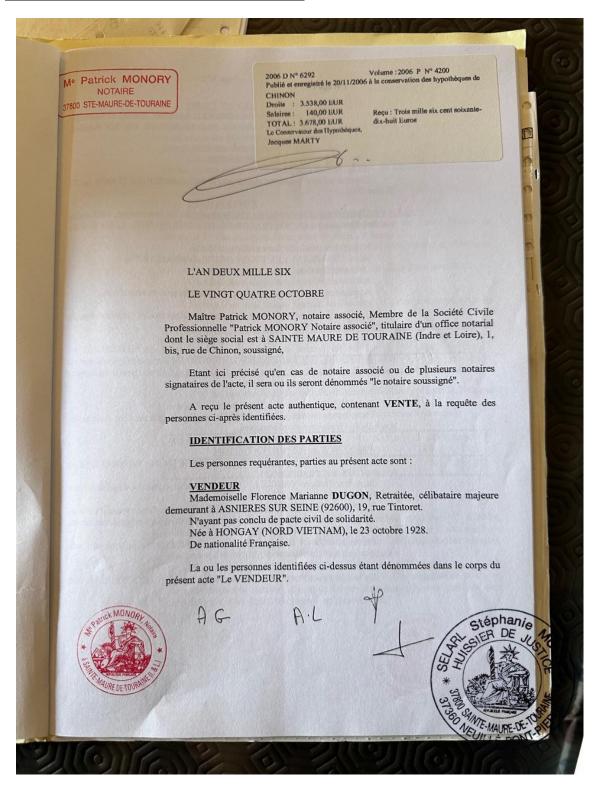
#### **Enseignement**

La commune dispose de 4 établissements scolaires. À Sainte-Maure, l'enseignement élémentaire est représenté par trois écoles, dont une maternelle publique, l'« école Charles Perrault » ; une école maternelle et primaire privée, l'« école du couvent » et une école primaire publique, l'école Voltaire<sup>[VST 3], [VST 4], [VST 5]</sup>. Par ailleurs, la commune est également dotée d'un collège, le collège Célestin Freinet, seule structure scolaire d'enseignement<sup>[VST 6]</sup>.

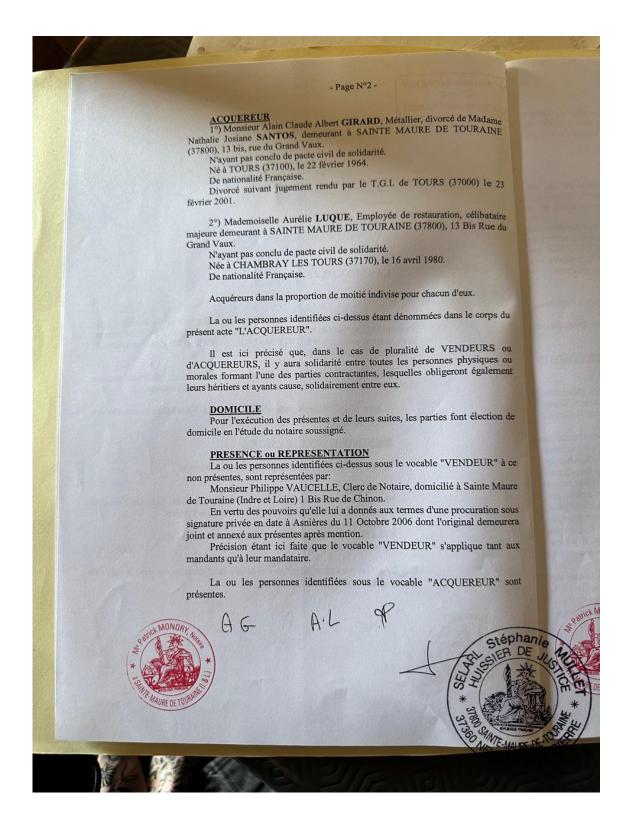


DOSSIER D19233.00 Page 10 / 53

#### **ACTE DE PROPRIÉTÉ DU DÉBITEUR SAISI:**



DOSSIER D19233.00 Page 11 / 53



DOSSIER D19233.00 Page 12 / 53



Cependant à ce sujet le VENDEUR actuel déclare que cette servitude de passage ne peut s'exercer puisque sur son assiette le voisin a édifié une construction type véranda, mais qu'il existe un escalier pour accéder de la route à la parcelle cadastrée section ZC numéro 84.

#### DELAI DE RETRACTATION

Le présent acte authentique ayant pour objet l'acquisition par un non professionnel de l'immobilier, d'un immeuble à usage d'habitation, entre dans le champ d'application de l'article L. 271-1 du Code de la construction et de l'habitation.

Il est ici précisé qu'un avant-contrat sous seing privé en date des 29 Juillet 21 Août 2006 a précédé les présentes, et que conformément aux dispositions de l'article L. 271-1 du Code susvisé, cet acte a été notifié à l'ACQUEREUR par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, présentée la première fois le 03 Août 2006 dont une copie est demeurée jointe et annexée aux présentes.

L'ACQUEREUR reconnaît :

- avoir pris connaissance de l'acte qui lui a été notifié.

avoir bénéficié du délai de rétractation de sept jours prévu à l'article L.

271-1 du Code susvisé. En conséquence, il requiert expressément le notaire soussigné de régulariser la présente vente.

# FACULTE D'ACQUISITION OU D'ATTRIBUTION DES DROITS INDIVIS DU PREMOURANT

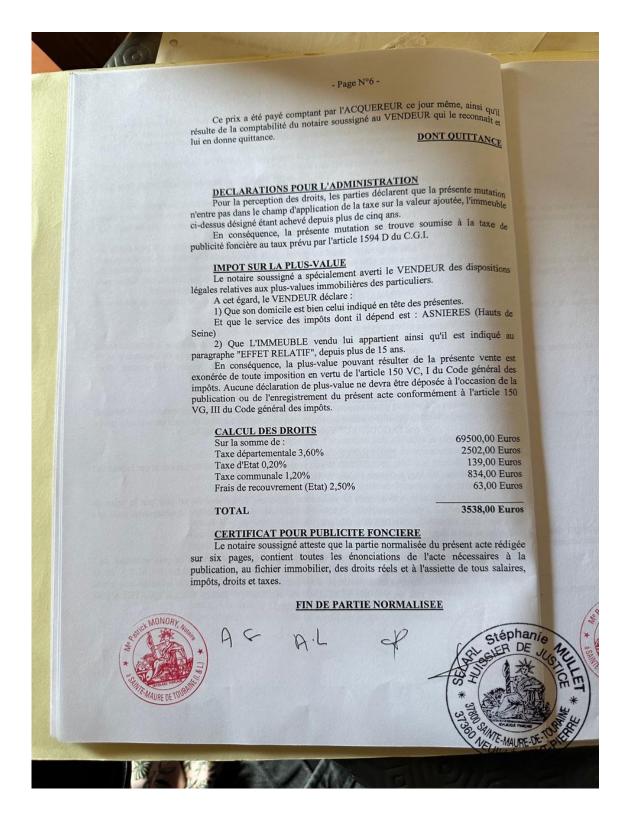
Les acquéreurs conviennent que :

Au décès du premier d'entre eux, le survivant pourra acquérir ou se faire attribuer la quote-part du défunt, à charge d'en tenir compte à la succession d'après sa valeur à l'époque de l'acquisition ou de l'attribution, conformément à l'article 1873-13 du Code civil.

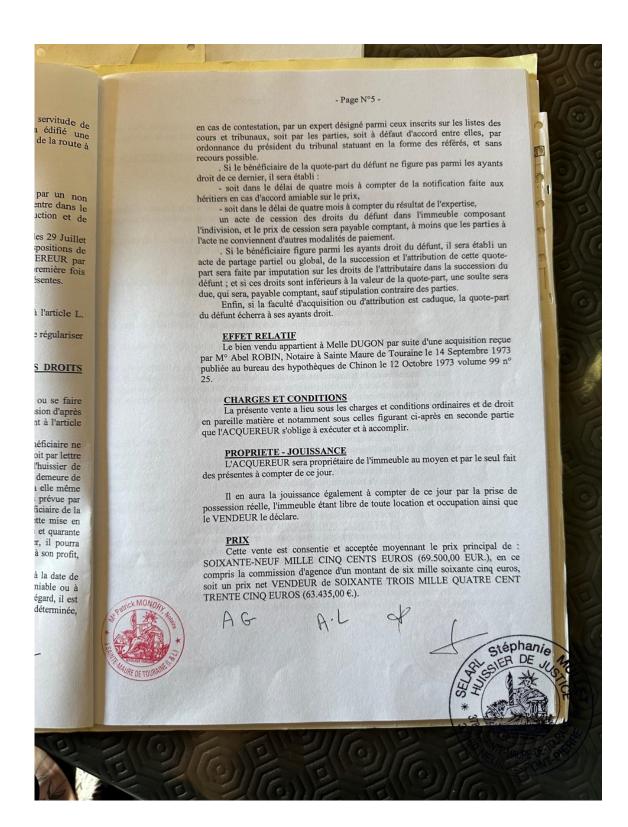
La faculté d'acquisition ou d'attribution sera caduque si son bénéficiaire ne l'a pas exercée par une notification faite aux héritiers du prémourant, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par exploit d'huissier de justice, dans le délai d'un mois à compter du jour où il aura été mis en demeure de prendre partie, étant ici précisé que cette mise en demeure ne pourra elle même avoir lieu avant l'expiration du délai de trois mois et quarante jours prévue par l'article 795 du Code civil, pour faire inventaire et délibérer. Le bénéficiaire de la faculté d'acquisition ou d'attribution ne sera pas tenu d'attendre cette mise en demeure pour prendre partie ; dès l'expiration du délai de trois mois et quarante jours, dont jouissent les héritiers pour faire inventaire et délibérer, il pourra notifier à ces derniers, sa décision d'exercer ou non la faculté prévue à son profit, aux termes des présentes.

L'appréciation de la valeur de la quote-part du défunt se fera à la date de l'acte qui constatera l'acquisition ou l'attribution en cas d'accord amiable défaut, à la date de l'expertise à laquelle il devra être procédé. A cet Si expressément convenu, que la valeur de la quote-part du défunt convenu.

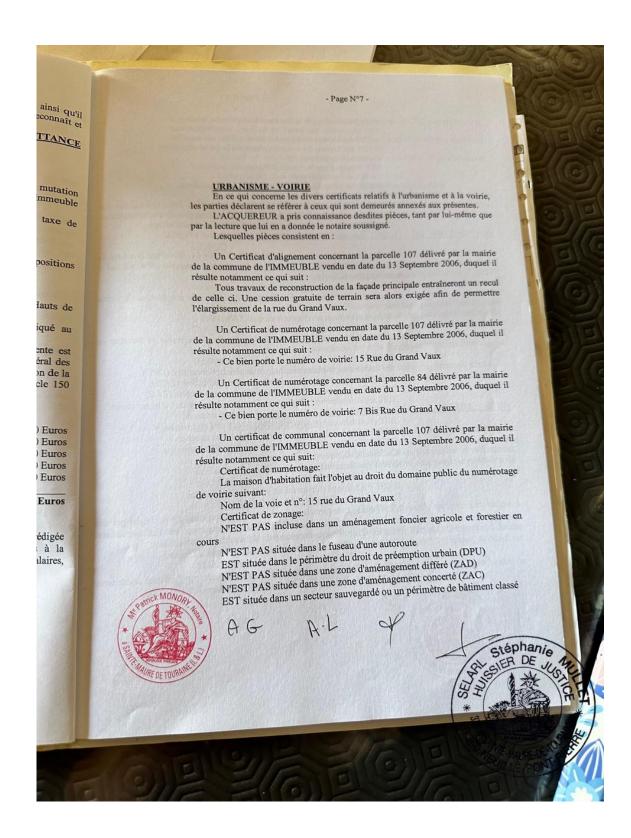
DOSSIER D19233.00 Page 13 / 53



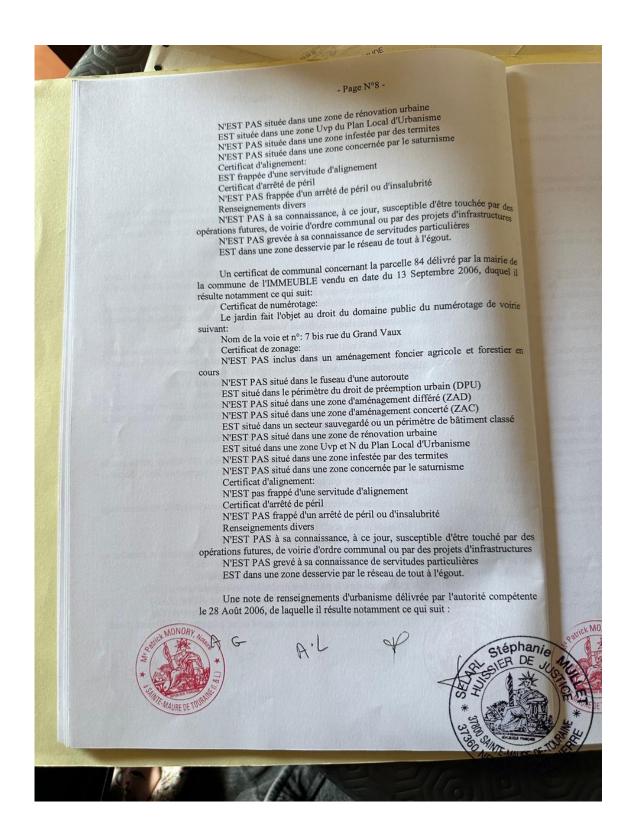
DOSSIER D19233.00 Page 14 / 53



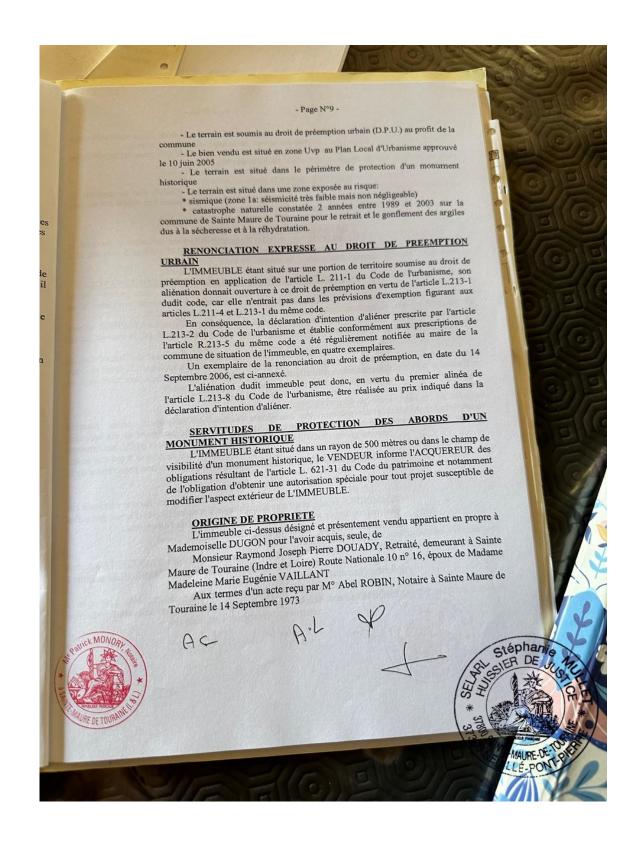
DOSSIER D19233.00 Page 15 / 53



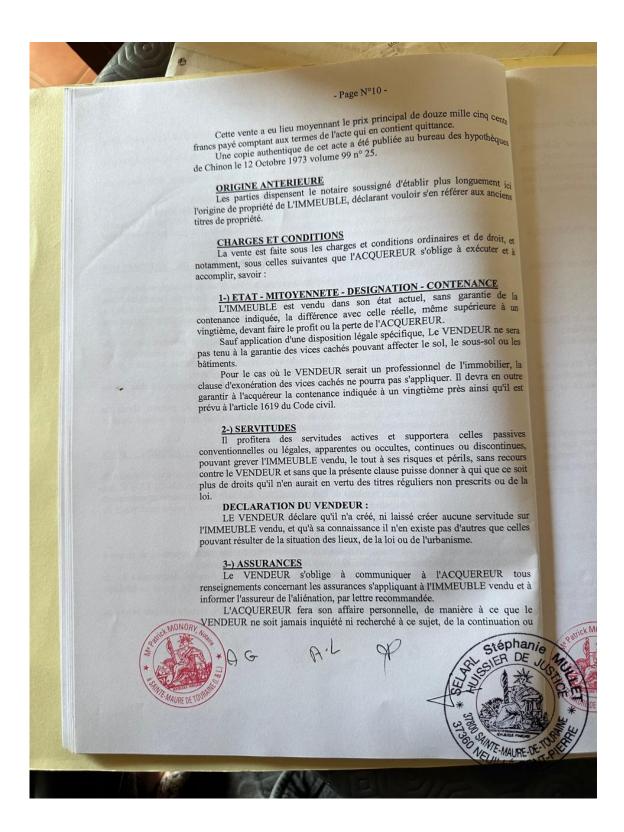
DOSSIER D19233.00 Page 16 / 53



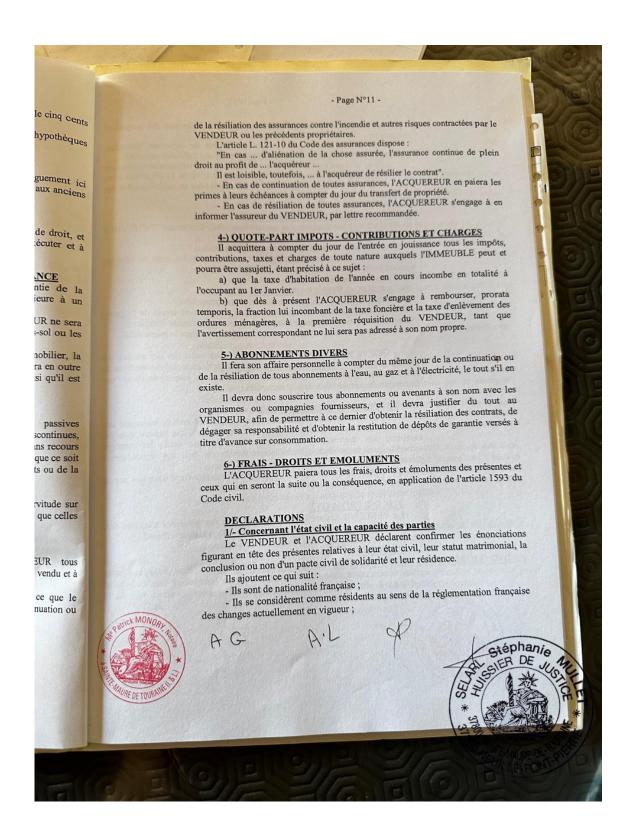
DOSSIER D19233.00 Page 17 / 53



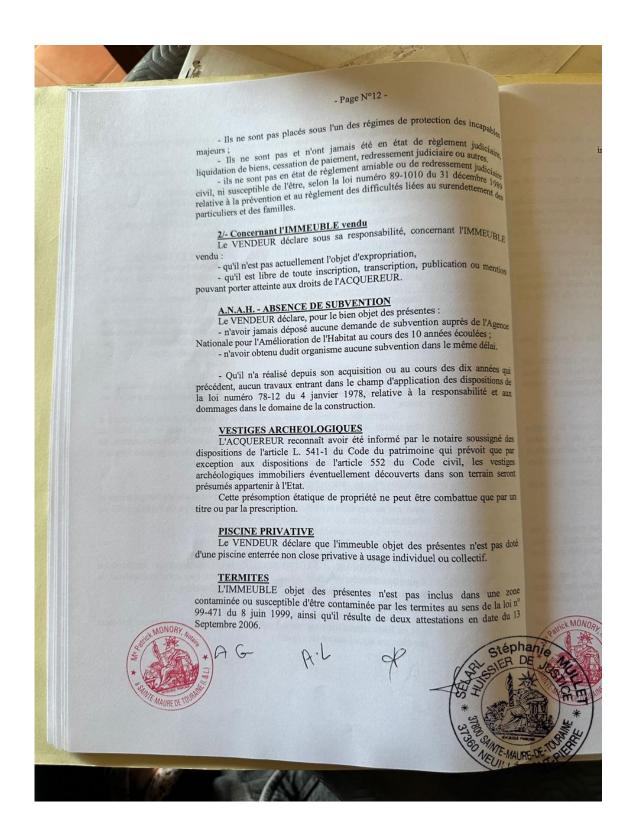
DOSSIER D19233.00 Page 18 / 53



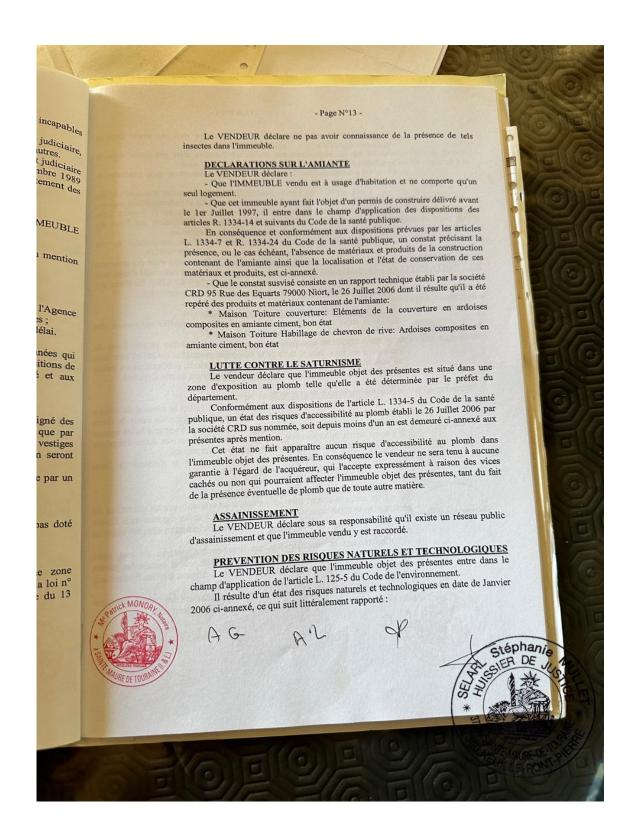
DOSSIER D19233.00 Page 19 / 53



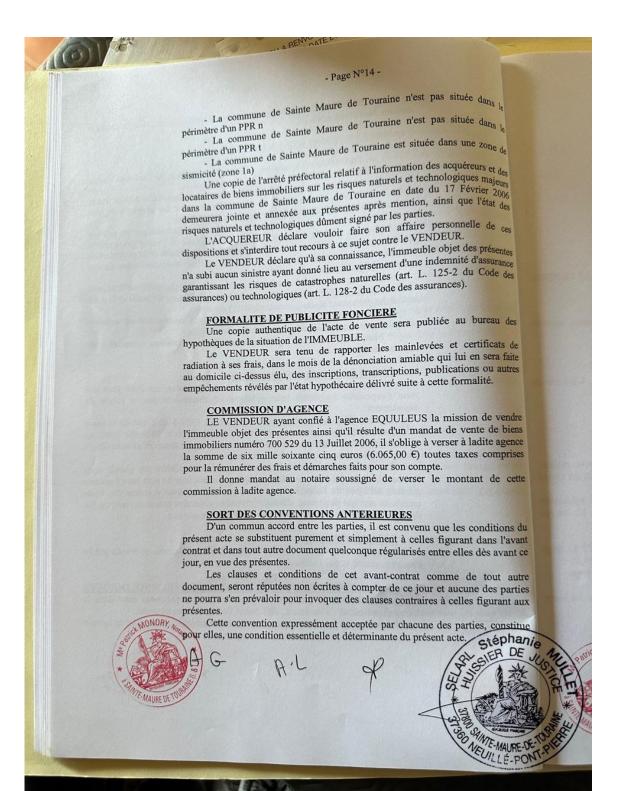
DOSSIER D19233.00 Page 20 / 53



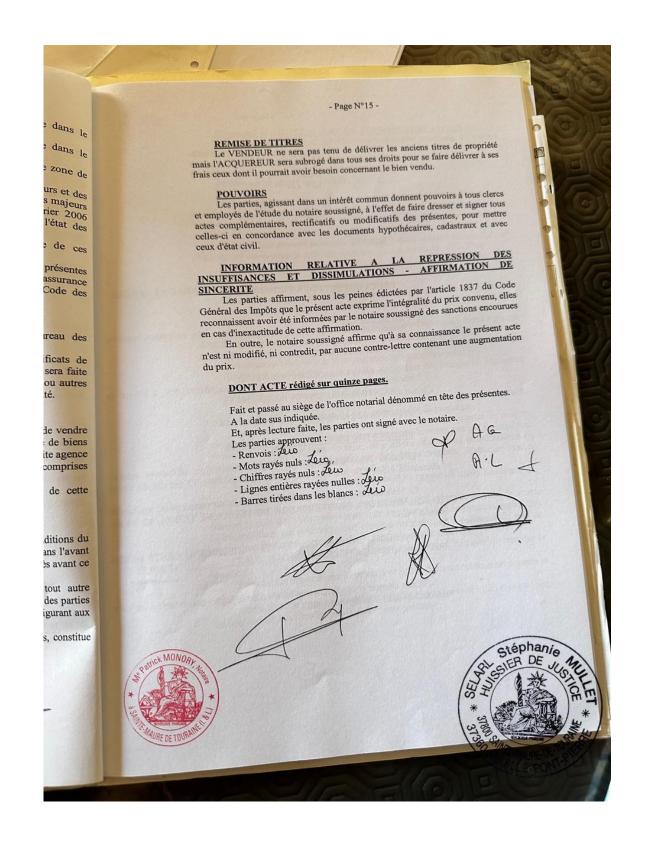
DOSSIER D19233.00 Page 21 / 53



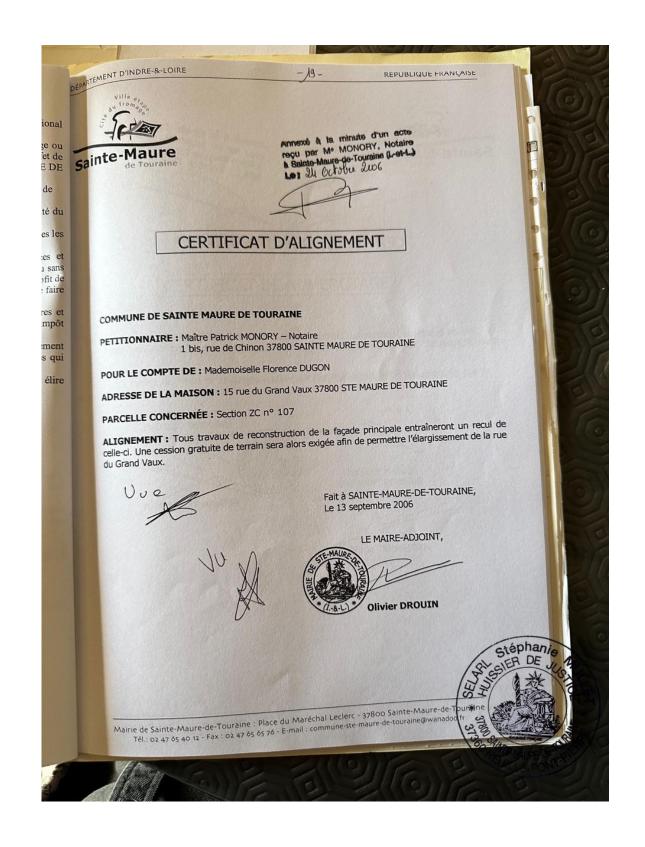
DOSSIER D19233.00 Page 22 / 53



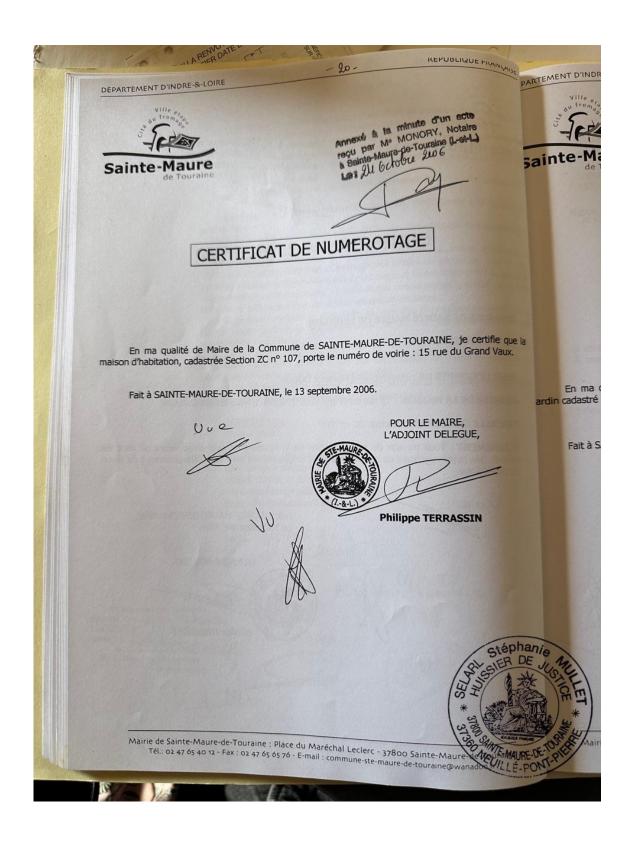
DOSSIER D19233.00 Page 23 / 53



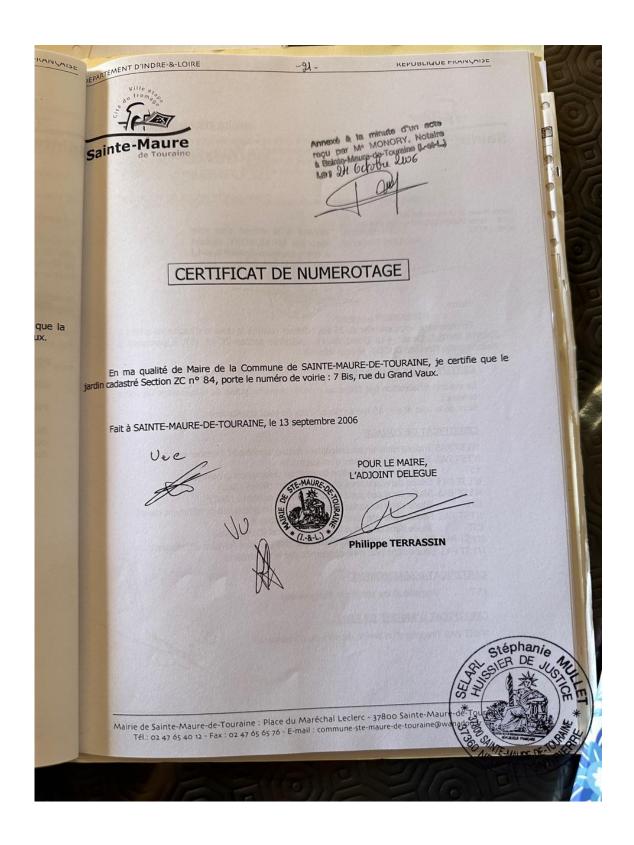
DOSSIER D19233.00 Page 24 / 53



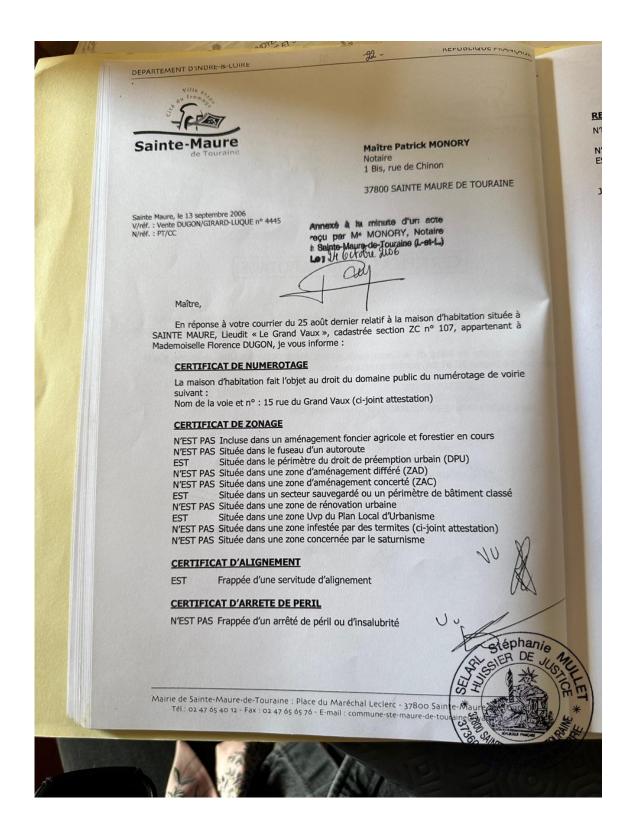
DOSSIER D19233.00 Page 25 / 53



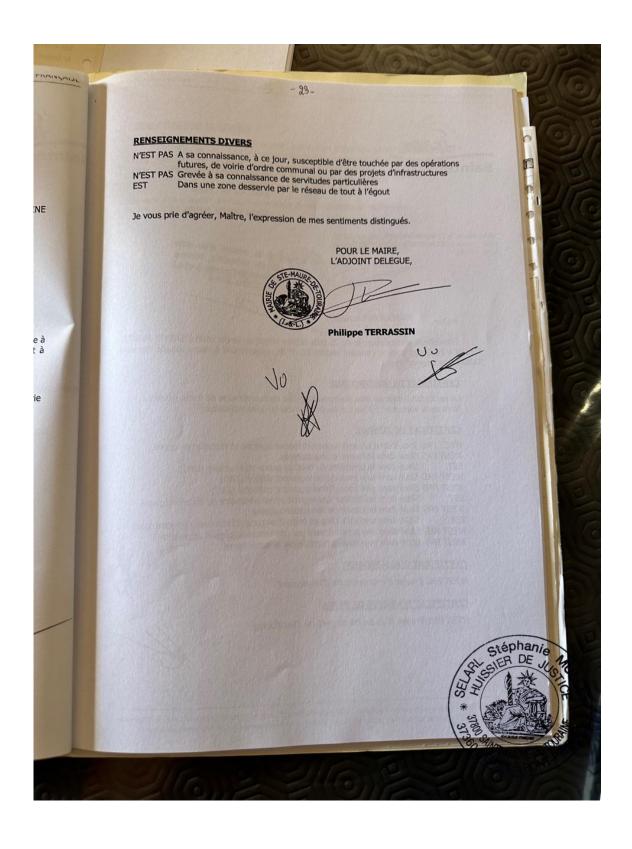
DOSSIER D19233.00 Page 26 / 53



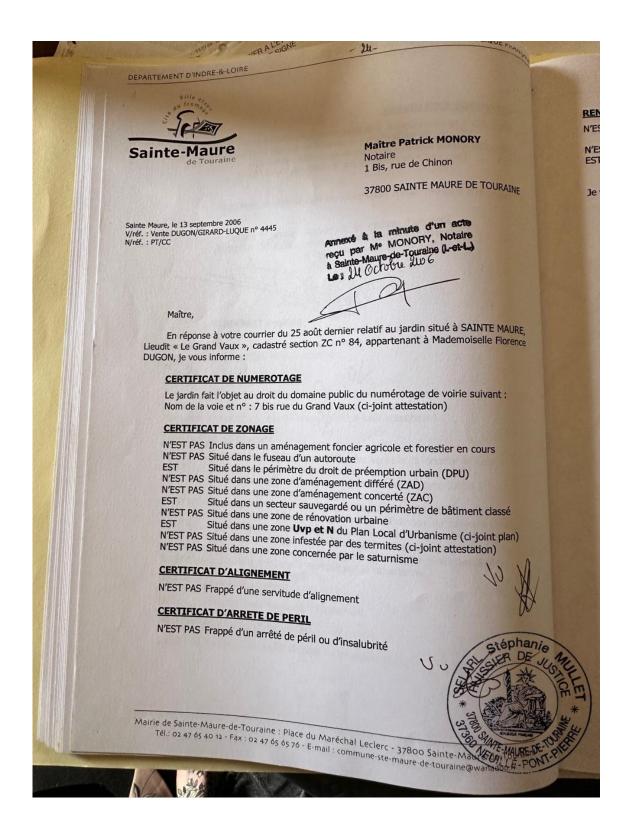
DOSSIER D19233.00 Page 27 / 53



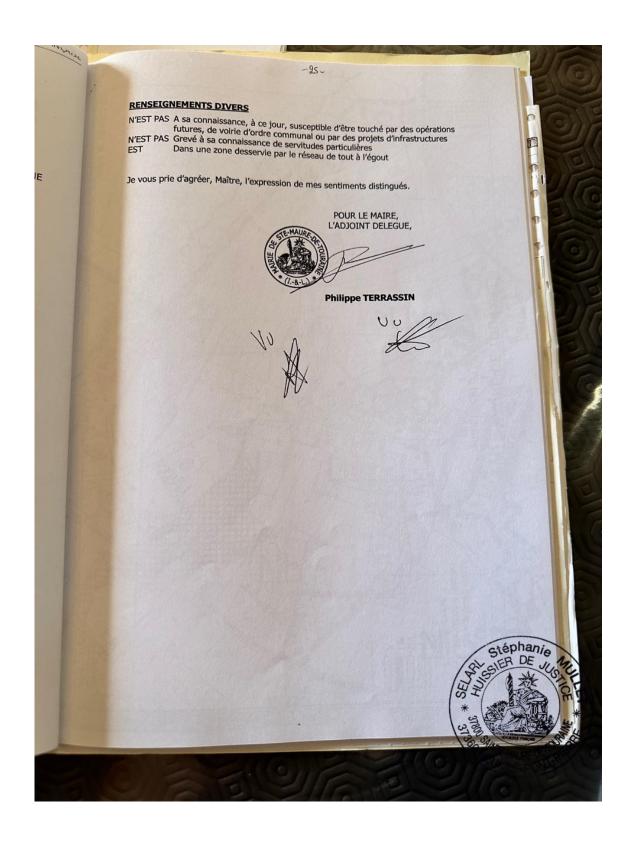
DOSSIER D19233.00 Page 28 / 53



DOSSIER D19233.00 Page 29 / 53



DOSSIER D19233.00 Page 30 / 53



#### **CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT:**

<u>L'immeuble est actuellement occupé</u> par Monsieur GIRARD Alain, débiteur saisi.

DOSSIER D19233.00 Page 31 / 53

### **VUE DE L'IMMEUBLE DEPUIS LA VOIE PUBLIQUE :**









DOSSIER D19233.00 Page 32 / 53

# **DESCRIPTION**

### **REZ-DE-RUE:**

#### **PIECE DE VIE:**

**ACCÈS** depuis l'extérieur par une porte d'entrée, châssis PVC avec surface vitrée opaque et châssis fixe attenant similaire.

**SOL** sous carrelage ancien.

**MURS** sous peinture complètement jaunie, avec quelques pierres à apparentes.

PLAFOND avec poutres apparentes et entre-poutres son peinture jaunie.

#### ÉCLAIRAGE NATUREL par :

- La porte d'entrée précitée ;
- Une petite lucarne, un battant châssis bois, simple vitrage;
- Trois fenêtres alignées, un battant, châssis bois, double vitrage.

ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL par trois rampes néons.

CHAUFFAGE par un poêle à granulés.

CUISINE AMÉNAGÉE en bon état.







DOSSIER D19233.00 Page 33 / 53













DOSSIER D19233.00 Page 34 / 53

# PREMIER ETAGE :

### CAGE D'ESCALIER N+1:











DOSSIER D19233.00 Page 35 / 53





#### **COULOIR:**

MURS sous peinture en mauvais état.

**SOL** sous carrelage ancien.

Absence de **PLINTHES**.

PLAFOND sous peinture en mauvais état également (nombreuses traces visibles à contrejour).

**ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL** par une applique murale.

**ÉCLAIRAGE NATUREL** par une porte-fenêtre donnant sur la courette (voir supra) et une fenêtre, châssis PVC, simple battant oscillo-battant, double vitrage. Aucun habillage sur le pourtour son châssis.

Un renfoncement situé entre l'escalier et les WC, avec plusieurs étagères.

Deux interrupteurs en mauvais état à gauche de la porte sur courette.







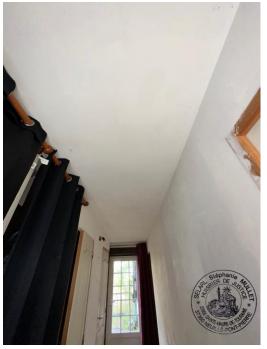
DOSSIER D19233.00 Page 36 / 53











# **DEGAGEMENT DESSERVANT LA SALLE D'EAU:**

**ACCÈS** depuis le couloir par une porte thermoformée en bois en bon état, équipé d'une serrure sans clef et d'un loquet intérieur.

- Bâti en bois brut en état d'usage ;
- Absence de barre de seuil.

**SOL** sous carrelage en état d'usage identique à celui du couloir.

- Deux marches à l'avant de la salle d'eau sous carrelage ancien distinct de celui sus venté et de celui de ladite pièce d'eau.

### MURS:

- Sous peinture en état d'usage avec quatre percements et deux crochets en place sur cette section;
- Institués de placoplâtre brut, sans jonctions l'une par rapport à l'autre.

PLAFOND sous peinture en mauvais état car s'écaille fortement.

DOSSIER D19233.00 Page 37 / 53

**ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL** par une arrivée électrique murale dont l'interrupteur attaché est très sale et ne masque pas le trou de scie cloche.

Une cheminée ancienne en pierres apparentes avec un conduit qui traverse le mur pour être relié à l'appareil de climatisation mobile installé dans la chambre attenante.











# **SALLE D'EAU:**

**ACCÈS** depuis le dégagement par un cadre sans porte avec baguettes PVC de finition souffrant justement de défauts de finition au niveau des coupes.

**SOL** sous carrelage en bon état mais dont les joints sont sales.

### MURS:

- Sous faïence murale en bon état malgré des défauts d'alignement des carreaux ;
- Sous peinture effet béton brossé en bon état ;
- Une niche murale d'une plaque effet miroir,

DOSSIER D19233.00 Page 38 / 53

**PLAFOND** sous peinture en bon état que au-dessus de la douche ou une section est jaunie sur environ un mètre carré.

### **ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL** par :

- Une réglette en fonctionnement sur miroir ;
- Sept spots encastrés dont un au-dessus de la niche murale et dont le pourtour est constituée de placoplâtre à l'état brut (absence de finition).

**ÉCLAIRAGE NATUREL** à l'aide d'une fenêtre, châssis PVC, un battant oscillo-battant, double vitrage opaque, donnant sur la courette.

CHAUFFAGE par un convecteur électrique installé au-dessus du cadre de porte, branché sauvagement.

**AÉRATION** par deux bouches de VMC. Système en fonctionnement.

### **INSTALLATION SANITAIRE** comprenant:

- Une douche à l'italienne (receveur carrelé) avec mitigeur attaché, pompe de douche et douchette. L'ensemble de la robinetterie étant en état d'usage ;
- Un plan vasque en PVC sur meuble suspendu constitué de deux caissons décalés l'un de l'autre. Robinet simple en bon état d'usage. Bonde en place ;
- Un miroir sur le dessus et deux petits placards suspendus et une armoire. Le tout assorti aux caissons précités.

#### **ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE:**

- Une arrivée électrique non masquée à l'avant de la douche ;
- Une autre au-dessus du miroir ;
- Plusieurs arrivées électriques sur dominos à droite du convecteur.







DOSSIER D19233.00 Page 39 / 53

















DOSSIER D19233.00 Page 40 / 53





### **CHAMBRE:**

**ACCÈS** depuis le couloir par une porte thermoformée en bois, pré peinte sur face externe, sale, et sous peinture verte sur face interne, mal appliquée.

- Poignée en métal en état d'usage avec serrure sans clef ;
- Bâti en bois souffrant de débordements sauvage de peinture sur face externe et sous peinture de couleur verte sur face interne ;
- Absence de barre de seuil.

**SOL** sous carrelage identique à celui du couloir.

#### **PLINTHES**:

- Absence de plinthe le long du mur attenant au couloir ;
- Plinthes en bois de couleur blanche en état d'usage pour le surplus.

**MURS** sous peinture en mauvais état de couleur blanche ou verte.

PLAFOND sous peinture en état d'usage.

- Importants défauts de surface visibles à l'avant de la fenêtre ;
- Traces d'humidité sur au niveau de l'emplacement d'un ancien conduit de cheminée.

ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL par deux appliques murales (une seule en fonctionnement).

ÉCLAIRAGE NATUREL par une fenêtre, châssis PVC, double vitrage, un battant oscillo-battant.

- Châssis non encastré dans la paroi (il existe un jour sur son pourtour).







DOSSIER D19233.00 Page 41 / 53











# **WC:**

**ACCÈS** par une porte thermoformée en bois sous peinture en mauvais état sur face interne et pré peinte mais sale sur face externe.

- Dégradation en partie haute de la porte sur face interne correspondant au point de fixation du système de fermeture automatique de la porte, lequel est en l'état, hors d'usage ;
- Poignée en métal sale avec loquet en fonctionnement ;
- Bâti en bois brut sur face externe souffrant de débordements sauvages de peinture.

SOL sous carrelage en bon état.

**MURS** sous faïence jusqu'à mi-hauteur en bon état et tapisserie en bon état pour le surplus, recouvrant également le **PLAFOND**.

ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL par une arrivée électrique murale avec ampoule en fonctionnement.

DOSSIER D19233.00 Page 42 / 53

**INSTALLATION SANITAIRE** comprenant un WC avec cuvette suspendue, abattant de toilette et chasse d'eau double position en fonctionnement.

Fils électriques courant de manière sauvage à l'avant de la porte, le long de la poutre.









### **BUANDERIE:**

**ACCÈS** depuis le couloir par une porte thermoformée bois, pré peinte, en état d'usage avec poignée vétuste sans plaque de protection.

- Bâti de la porte en bois brut.

**SOL** sous carrelage identique à celui du couloir.

MURS partiellement doublés en placoplâtre (travail inachevé) avec système arrière attaché au WC visible.

**PLAFOND** avec poutres apparentes et entre-poutres sous peinture en état d'usage.

ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL par une arrivée électrique avec ampoule en fonctionnement sur gaine électrique.

- Absence de cache sur le pourtour de l'interrupteur.

DOSSIER D19233.00 Page 43 / 53

Une arrivée d'eau et tuyau d'évacuation attenant.













# **DEUXIÈME ÉTAGE:**

# **CHAMBRE SOUS TOITURE:**

**ACCÈS** depuis le couloir de distribution du N+1 par une porte thermoformée bois, pré peinte, en état d'usage avec poignée vétuste sans plaque de protection.

- Bâti de la porte en bois brut. Il existe un écart d'environ deux centimètres entre celui-ci et le mur attenant, côté pêne ;
- Escalier en bois, quart tournant, en état d'usage.

### SOL:

- A l'avant de la porte : linoléum souple en état d'usage ;

DOSSIER D19233.00 Page 44 / 53

- Au niveau de la chambre : parquet flottant en état d'usage outre la présence de moquette en mauvais état sur l'estrade, juste posée sur la chape de béton.

#### MURS:

Au niveau de la cage d'escalier :

- Placoplatre sous peinture en mauvais état. Absence de jonction entre les plaques ;
- Ou enduit sous peinture en état d'usage présentant une fissure importante au-dessus ainsi que sur le côté latéral de la niche murale constituée de pierres de taille apparentes.

#### Au niveau de la chambre :

- Pignon attenant à l'escalier non isolé, sous peinture de couleur noire en bon état ;
- Second pignon en pierres apparentes.

#### RAMPANT et PLAFOND recouverts d'un lambris PVC en état d'usage.

- Défauts de finitions :
- Sections manquantes au-dessus de l'escalier ;
- Placoplatre brut sur rampants du renfoncement / placard.

Éléments de charpente apparents dans la pièce.

### **ÉCLAIRAGE NATUREL** par :

- Une fenêtre sur pignon, châssis PVC, double battant dont un oscillo-battant, double vitrage;
- Une fenêtre donnant sur la courette, châssis PVC, double vitrage. Absence de garde-corps. Cadre de cette fenêtre en pierres de taille.

### **ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL** par :

- Une rangée de cinq spots dont un hors d'usage. Deux ampoules seulement en fonctionnement ;
- Une ampoule avec détection de présence en fonctionnement pour la partie des escaliers.

### **CHAUFFAGE** par:

- Un convecteur électrique en état d'usage ;
- Une unité de climatisation réversible ORIEME complètement jaunie extérieurement et dont les câbles courent de manière visible sur le mur pignon.

INSTALLATION SANITAIRE comprenant un chauffe-eau en bon état de fonctionnement.

A noter : deux arrivées électriques au niveau de l'angle de l'escalier, sur dominos.







DOSSIER D19233.00 Page 45 / 53













DOSSIER D19233.00 Page 46 / 53













DOSSIER D19233.00 Page 47 / 53











DOSSIER D19233.00 Page 48 / 53





# **AUTRES PARTIES:**

# **EXTERIEUR:**

### ACCÈS:

Depuis le couloir du premier étage, par une porte simple battant, châssis PVC, double vitrage, poignée en métal avec loquet en fonctionnement.

- Châssis non encastré dans la paroi.

Depuis une ruelle, par un petit portillon en métal.







Page 49 / 53 **DOSSIER D19233.00** 













# **CAVE TROGLODYTE:**

# ACCÈS:

- Depuis le séjour par une porte en bois ancienne ;
  Depuis l'extérieur par une porte-fenêtre, châssis PVC, double vitrage.

### ÉCLAIRAGE NATUREL en sus :

- Un puit de lumière avec une fenêtre de toit ;
   Une fenêtre, châssis PVC, double vitrage.

Un tableau électrique en très mauvais état.

**DOSSIER D19233.00** Page 50 / 53





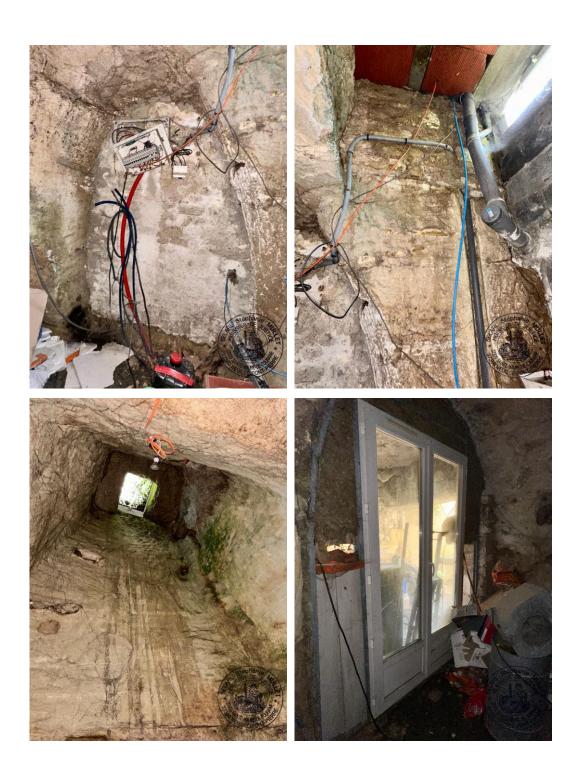








DOSSIER D19233.00 Page 51 / 53



DOSSIER D19233.00 Page 52 / 53

Ayant terminé là mes constatations, je me suis retirée et ai dressé le présent procès-verbal de constat auquel sont annexées des photographies numériques prises par mes soins, dont je certifie l'authenticité sur cinquante-trois pages.

### Coût de l'acte

Les articles font référence	au	Code de	Commerce
-----------------------------	----	---------	----------

Émoluments (Art A444-10)	219,16 €
Vacation(s) (3 x 75.15€)	225,45 €
Déplacement (Art R. 444-48)	9,40 €
Sous total HT	454,01 €
TVA à 20%	90,80€
TOTAL TTC	544,81 €



DOSSIER D19233.00 Page 53 / 53